



MAULD'INFO



ELECTION DU MAIRE JEAN-FRANCOIS HOURDEAU

Le conseil municipal s'est réuni le 1er août pour procéder à l'élection du Maire et de ses adjoints à la suite de la démission de Monsieur Nicolas Bouchez de ses fonctions.

Monsieur J-François HOURDEAU seul candidat à la fonction de maire a été élu avec 13 voix et 2 bulletins blancs/nuls.

Monsieur Florian FINET a proposé une liste d'adjoints qui est élue avec 14 voix et 1 bulletin blanc/nul. La séance a été suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts comme le veut la coutume.

Les adjoints et leurs délégations :

- 1er adjoint : Monsieur Florian FINET
 - Travaux de bâtiments, voirie, réseau et agricole
 - L'urbanisme
 - Fête et cérémonie, vie associative et culturelle
 - Gestion et suivi du personnel
 - Gestion et suivi du protocole et des opérations électorales.
- 2e Adjointe : Madame Aurélie BENEDET
 - Budget – finances - L'aide sociale et les seniors
 - L'environnement et le cadre de vie
- 3e Adjoint : Monsieur Mohamed YAHIAOUI
 - Affaires scolaires, extrascolaires et périscolaires
 - Jeunesse et sport
 - La sécurité et la médiation

Le saviez-vous ?

Ce bulletin municipal est imprimé en noir et blanc pour un coût de 42€.

Imprimé en couleur, le coût serait de 420€

Chaque jour, nous sommes vigilants aux finances de notre commune.

Mauldoises, Mauldois, chers Amis

Je m'adresse à vous dans ce Mauld'INFO pour la première fois en tant que Maire : quelle joie de me voir confier la responsabilité des affaires communales pour les 18 mois à venir !

J'adresse mes remerciements pour la confiance que les membres du Conseil Municipal m'ont exprimée lors de la réunion du 1^{er} août 2024 qui avait, pour ordre du jour principal, l'élection du Maire. Il s'en est suivi la désignation des trois Adjointes : Florian FINET, Aurélie BENEDET et Sidi Mohammed YAHIAOUI.



Je succède ainsi à M. Nicolas BOUCHEZ ; démissionnaire.

Cette élection me touche, m'honore et m'engage. Conseiller depuis 2008, 1^{er} adjoint depuis 2020 ; c'est donc tout à fait naturellement que j'ai proposé ma candidature. Après 2 mandats de conseiller et 4 années en tant qu'adjoint, ma détermination et mon énergie sont intactes et vous pouvez compter sur mon engagement pour servir les intérêts de notre belle commune. Nous avons toujours travaillé avec loyauté et respect et devons continuer ainsi. J'ai demandé aux adjoints de poursuivre leur mission en équipe avec le Conseil Municipal. Je mesure pleinement la lourde tâche qui est maintenant la mienne et compte bien entendu sur l'ensemble des élus du Conseil Municipal pour être aidé et soutenu. Une nouvelle page va s'écrire dans la vie communale. Cependant, nous allons poursuivre le travail et les chantiers entrepris depuis mai 2020 et ce dans un contexte économique de plus en plus difficile. Nous devons savoir gérer le présent et préparer l'avenir en tenant compte des contraintes financières et trouver un juste équilibre entre les réalisations indispensables et le bien-être de nos concitoyens. Le gel puis la baisse des dotations de l'Etat a une conséquence directe sur nos marges de manœuvres financières. Nous sommes obligés de garder notre ligne de conduite que j'ai fixé en mai 2020 qui est de faire des économies de fonctionnement afin de pouvoir réaliser des investissements. Ceci ne doit pas affecter l'ensemble des services publics que nous devons aux habitants, mais nous obliger à une organisation plus maîtrisée, plus efficace de l'ensemble de nos services municipaux, que je remercie pour le travail effectué.

J'aurai l'occasion de vous exposer l'ensemble des dossiers que nous aurons traités durant ce mandat 2020-2026. Nous ne traiterons plus de nouveaux dossiers sauf urgence en cette fin de mandat. Nous gérerons comme il se doit les dossiers courants.

Nous sommes élus par l'ensemble des électeurs Mauldois et nous devons nous impliquer pour tous. Je mettrai toute mon énergie, toute ma volonté à faire progresser notre village en recherchant le mieux vivre ensemble. L'ensemble des élus, doit servir et travailler avec un seul et unique objectif : l'intérêt collectif de notre commune.

Les festivités des 7 et 8 septembre pour fêter le 80^{ème} anniversaire de notre commune ont permis de se rencontrer : que c'est beau de voir les Mauldoises et Mauldois joyeux !

Je remercie chaleureusement les associations, et nombreux bénévoles qui ont œuvré pour permettre que ces deux journées soient à la hauteur de ce que pouvaient espérer les Mauldoises et Mauldois. Je salue le travail acharné de mon premier adjoint et président des anciens combattants M. Florian FINET ainsi que de notre Directrice Générale des Services Mme Karine BLAS. Merci également au personnel des services municipaux, présidents des associations et à tous les bénévoles qui ont également contribué à cette réussite.

La conférence sur le fort de Beurnonville a permis de connaître un pan de notre histoire et le carnaval a montré que la participation des Mauldoises et Mauldois conduit à de belles choses. Je regrette l'absence de char porté par les habitants de Chorette suite à la demande que j'avais formulé.

Vous pouvez toutes et tous vous joindre à ces événements festifs qui font vivre notre beau village.

Plus nombreux nous serons, plus le résultat sera beau. Les idées sont également les bienvenues.

De même, la cérémonie des nouveaux habitants, nouveaux-nés et la mise à l'honneur de nos jeunes diplômés du brevet et du baccalauréat 2024, le traditionnel repas de nos aînés annuel sous le thème : « CABARET » et le concert d'automne furent un véritable succès.

Le dimanche 3 novembre à 11h, l'église accueillera la société de chasse LA CONSERVATRICE qui fêtera ses 100 ans. Son président M. Hubert BERNARD nous a informés d'une sonnerie de cors de chasse à la sortie de l'église.

Autre information : les travaux de rénovation et d'extension de notre école Marcel DHOT débutés en juillet ont repris.

Je reste à votre disposition pour aborder d'éventuels sujets sur rendez-vous. Pour ce faire, je vous demande d'envoyer un mail en mairie à mairie-maulde@orange.fr ou en appelant au 03 27 26 85 04 ou encore en passant directement en Mairie. Je vous demanderais simplement de préciser l'objet de cet entretien pour qu'il puisse avoir lieu et être efficient. Je compte sur votre compréhension.

Je vous donne rendez-vous aux manifestations portées par la municipalité ou les diverses associations et à la commémoration de l'armistice du 11 novembre.

Votre Maire,

Jean-François HOURDEAU.



Maude, une commune qui bouge...

Equipe New Team



Ce samedi 17 février, avait lieu la présentation de l'équipe newteam 2024 en présence des sponsors et partenaires. Chaque coureur a reçu son nouvel équipement.

Ce fut l'occasion pour M. André GABEZ, le président, de retracer le beau bilan de l'année écoulée suivi des projets 2024.

A noter que 3 coureurs ont porté les couleurs du club au niveau national.

Nous reviendrons sur ce beau bilan dans notre prochain Maul'Info.

Bravo à tous ces coureurs et accompagnateurs bénévoles.

Nos élèves ont du cœur !

Un beau projet pédagogique et solidaire a été créé en quelques jours dans notre école.

Tout est parti de Clémentine, élève, qui a accompagné sur le terrain sa grand-mère bénévole au restaurant du cœur.

Clémentine en parle à ses camarades et aux enseignants, c'est alors qu'un vrai projet participatif et collectif s'est mis en place, avec l'objectif de collecter des produits de première nécessité pour les plus démunis, avec un vrai travail pédagogique mis en place par l'équipe enseignante.

Ce matin, des représentants des Restaurants du cœur, du Conseil municipal et de la Mairie, étaient présents pour écouter nos élèves dévoiler ce beau projet.

L'émotion des représentantes des Restos du cœur était palpable à l'écoute de nos élèves qui ont mis du cœur à mettre en place cette collecte.

C'est l'équivalent des besoins de 5 familles pendant quelques jours qui a été collecté par nos jeunes, un badge des Restos du cœur leur a également été remis par les bénévoles. Ils pourront l'arborer à tour de rôle chaque jour. Les produits récoltés ont été transportés ensuite par les agents de notre service technique afin d'être stocké par l'association.

Bravo aux enfants.

L'école est le cœur et la vie d'un village.



Chasse à l'œuf !



Ce samedi 30 mars s'est déroulée la chasse à l'œuf de Pâques organisée par la municipalité, pour la deuxième année consécutive à Maulde.

Ce sont 22 enfants (une quarantaine de personnes avec les parents) qui se sont rassemblés derrière la mairie pour chercher les chocolats, avec une ambiance musicale et conviviale. Mais pas de jaloux !

Après avoir récolté les 5 œufs (artificiels) selon les couleurs indiquées, chaque enfant est venu échanger son trésor contre son dû. Ainsi, quel que soit l'âge, chaque participant est reparti avec son lot de chocolats de même valeur.

MAIS ENCORE, des œufs en or avec un sigle avaient été dissimulés. Une belle occasion de pouvoir remporter un gros lot supplémentaire, comme un ballon de basket, des cartes cadeaux de remise en forme Cookelico, des jeux de société ou même des podomètres (pratique aussi pour papa et maman).

Encore une fois, c'était un vrai moment de convivialité, ces petits moments qui permettent de nous rencontrer et d'échanger.

Médaille du travail



Monsieur le Maire a reçu en mairie ce 5 mai les récipiendaires des médailles du travail

Félicitations à Martial DHOTE pour sa médaille du travail échelon VERMEIL



Le loto Mauld'joie



Le 14 avril dernier le comité Mauld'joie a organisé son traditionnel loto dans une salle des fêtes pleine à craquer !

Belle réussite pour l'association et ses bénévoles.

Le comité vous donne rendez-vous en fin d'année pour ses animations de Noël.



Nettoyons la nature...



35 participants pour cette deuxième édition de "Nettoyons la nature" qui a eu lieu le samedi 13 avril au matin.

De 10h30 à 12h, aucune rue n'a été épargnée par leur passage, avant de partager le verre de l'amitié, quelques bonbons et des chips (bien mérités)... !

Bravo aux enfants mais aussi à tous les mauldois(es) présent(e)s.

Cérémonie du 08 mai

Comme chaque année, nous avons commémoré la victoire du 8 mai 1945 à Maulde ce matin et nous étions nombreux !

Cette cérémonie marqué le début du cycle mémoriel des 80 ans de la libération de notre pays.

Merci aux enfants de notre école pour la Marseillaise, merci aux anciens combattants, aux pompiers, à la gendarmerie, aux membres du Conseil municipal, à l'harmonie intercommunale ainsi qu'à toutes les mauldoises et mauldois présents pour partager ce moment.



L'école et ses travaux...

Nous y sommes, les travaux du groupe scolaire ont débuté depuis début juillet. Pour l'occasion Monsieur le Sous-Préfet est venu rendre visite aux enfants et enseignants juste avant leur déménagement. Ces travaux d'envergure dureront environ 15 mois, et verrons notre école totalement transformée pour permettre aux élèves de vivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles.



Les anciens combattants

La section des ACPG CATM sympathisants et veuves de Maulde remercie l'ensemble des personnes présentes aux différentes commémorations tout au long de l'année.

Notre section a été éprouvée en ce début d'année à la suite du décès de Jacques BEAURY le 30 décembre dernier. Président des anciens combattants de Maulde pendant 22 années.

Jacques aura pris part à l'épopée en Algérie pendant 18 mois et sera décoré de la croix du combattant avec agrafe « Algérie » en 2002. Chacun se souviendra des discours résolus sur le devoir de mémoire dont il avait le secret. Ses funérailles ont eu lieu en l'église Saint Pierre de Maulde le 4 janvier. Les drapeaux et anciens combattants des sections voisines se sont déplacés en nombre pour lui rendre un dernier hommage.

Cette même année, nous apprenions le décès de Monsieur Guy GUISLAIN à l'âge de 80 ans. Guy aura été pendant de nombreuses années un sympathisant assidu de la section, et deviendra même pendant quelques temps notre porte drapeau. Ses funérailles se sont déroulées en l'église Saint Pierre le 2 mai 2024 où le drapeau de la section de Maulde lui a rendu les honneurs.

A leurs familles, la section des Anciens combattants de Maulde, adresse ses plus sincères condoléances et ses meilleurs souvenirs.

Le président,

Florian FINET

Le cyclisme, une tradition à Maulde !

Comme à son habitude, Sports et Loisirs a organisé ses courses d'avril, juin et septembre. Beaucoup de coureurs s'étaient donnés rendez-vous pour l'épreuve mauldoise qui a encore connu un beau succès.

Bravo aux bénévoles du comité pour l'organisation et la sécurisation de ces épreuves sportives.



Concert de ducasse

Ce 23 juin l'harmonie intercommunale a proposé son traditionnel concert de ducasse sous la halle. C'est sous un soleil éclatant que notre formation locale a entonné notamment des tubes des années 80 (Gold, capitaine flamme...) Le concert a été suivi d'un moment convivial autour d'un barbecue pour ce dernier concert de la saison.

Les cloches de la liberté !



Ce 6 juin la commune a répondu favorablement à l'appel de l'association « les clochers de la liberté » afin de commémorer le 80ème anniversaire du débarquement de Normandie.

A 19h44 les cloches ont sonné la volée en mémoire pour tous les soldats tombés lors de cette bataille historique. Monsieur le maire entouré des porte-drapeaux, du conseil municipal et de la population, a ensuite déposé une gerbe devant le monument aux morts.



14 juillet...



Nous nous sommes rassemblés dans la cour de la mairie pour notre défilé du 14 juillet, avant de partager le verre de l'amitié sous la halle.

Merci aux anciens combattants, aux membres du Conseil municipal, à l'école Intercommunale de Musique de Mortagne et de ses Environs, à la population.

Merci également aux pompiers.

Les cérémonies sont toujours l'occasion d'échanger avec vous en toute convivialité.

Fête du centre de loisirs...

C'est dans une ambiance conviviale, que les enfants du centre d'été ont donnés leurs représentations.

Bravo à Kathalyna et à son équipe d'animation pour l'organisation et la mise en place de ce spectacle Olympic !



La brocante de Sports et loisirs...

Belle réussite pour cette nouvelle édition de la brocante d'août organisée par sports et loisirs. Malgré un temps incertain les exposants et les passants se sont déplacés en nombre pour dénicher la bonne affaire dans la grand'rue.



La nouvelle école de musique...

Menacée de fermeture après la non-reconduction de la convention liant l'Eimme et le collège fernig, c'est finalement à Maulde que l'école de musique prendra ses quartiers.

Après plusieurs réunions de travail avec les communes partenaires et fondatrices de l'école intercommunale de musique, Maulde accueillera désormais les cours d'instruments et de solfège à l'étage de la salle des associations rue basse fosse.

Mortagne du nord accueillera les répétitions de l'harmonie le mardi soir à partir de 19h30.



Un village fleuri par ses habitants...

Le concours des maisons fleuries perdure encore cette année. Le jury s'est déplacé pour procéder au classement et à la notation des participants selon plusieurs catégories. Il y avait 14 inscrits cette année.

Les lauréats du brevet et bac promotion 2024...

Les lauréats ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie en mairie.

Monsieur le Maire a remis une carte cadeau.

Félicitations chaleureuses à tous les lauréats et bonnes continuations dans leurs futures études.

Bravo à tous.

Le Club ARL

C'est avec plaisir que les membres du club ARL vous invite à leur marché de Noël le dimanche 15 décembre de 10h à 12h. Possibilité de passer un moment de convivialité en prenant un petit apéro !

Paroisse

La paroisse de Maulde vous informe que le chapelet
est récité chaque mercredi
à la Chapelle notre Dame de Bon secours (rue du Pont)



Les inscriptions à l'école...

Votre enfant est en âge d'être scolarisé en
maternelle à l'école de Maulde pour la rentrée
scolaire prochaine (septembre 2025).

Vous pouvez dès présent procéder en mairie à la
pré-inscription de votre enfant.

Document à fournir : livret de famille et un
justificatif de domicile



Ateliers créatifs de Noël...

Les mercredis 06,13,20 et 27 novembre
à partir de 14h00 à la salle des
associations.



ENEZ NOMBREUX

Embellir votre village !

Le Marché...

Le Marché a lieu sous la halle de 16h00 à 19h00 le mardi tous les quinze jours.

Dates à retenir :

- Mardi 08 et 22 octobre
- Mardi 05 et 19 novembre
- Mardi 03 et 17 décembre

Venez nombreux pour savourer et
déguster les différents produits du
terroir proposés par nos producteurs et
commerçants qui se feront un plaisir de
partager leur savoir et leur passion



Calendrier des festivités

Novembre

- Dimanche 03 novembre : 100^{ème} anniversaire de la société de chasse « La conservatrice », messe de Saint Hubert à l'Eglise Saint Pierre – 11h00
- Mercredi 06 / 13 / 20 / 27 novembre : Ateliers créatifs de Noël – à partir de 14h00 – salle des associations
- Samedi 09 novembre : repas couscous proposé par Sports et Loisirs à la salle des fêtes à partir de 19h00.
- Lundi 11 novembre : Cérémonie de l'armistice de 1918. Défilé à partir de 10h – Rdv cour de la mairie
- Vendredi 15 novembre : Réunion publique aménagement cyclable à 18h – salle des fêtes
- Dimanche 17 novembre : Messe de Sainte-Cécile à 9h30 par l'harmonie Intercommunale, suivi du repas à la Salle des fêtes
- Jeudi 21 novembre : Atelier couture « zéro déchet » à 14h00 – salle des associations

Décembre

- Mercredi 04 décembre : Spectacle et goûter de Noël offert aux enfants – 15h00 – salle des fêtes
- Jeudi 05 décembre : Cérémonie d'hommage aux anciens combattants d'Algérie du Maroc et de la Tunisie – Défilé à partir de 15h00 – Rdv cour de la mairie.
- Dimanche 08 décembre : Marché de Noël organisé par Mauld'joie – de 10h à 19h – salle des fêtes
- Mercredi 11 décembre : Atelier numérique « Connaître les différentes démarches administratives en ligne » - de 14h00 à 16h00 – Salle des associations
- Vendredi 13 décembre : Chants d'hiver organisés par l'Amicale laïque avec la participation des enfants de l'école Marcel Dhot – 18h sous la halle
- Vendredi 13 décembre : Distribution des colis des aînés en mairie
- Samedi 14 décembre : Distribution des colis des aînés à domicile
- Dimanche 15 décembre : Marché de Noël organisé par le club ARL de 10h00 à 12h00 – salle des fêtes
- Mardi 31 décembre : Repas de Saint Sylvestre organisé par Mauld'joie à la salle des fêtes

Janvier 2025

- Samedi 04 janvier : Cérémonie des vœux à la population – salle des fêtes
- Mercredi 22 janvier : Atelier numérique « Dia de los muertos » – de 14h à 16h – salle des associations

LA CONSERVATRICE FÊTE SES 100 ANS



Vous êtes cordialement invités à l'anniversaire des 100 ans de la société
de chasse La Conservatrice de Maulde



Le 3 novembre 2024

Programme des festivités :

- ✓ Messe de St Hubert à 11 heures à l'église Saint Pierre de Maulde
- ✓ Sonneries de trompes de chasse par les sonneurs du groupe LE VOL-CE-L'EST des Fagnes à la sortie de l'église
- ✓ Apéritif offert par la Conservatrice à la salle des fêtes

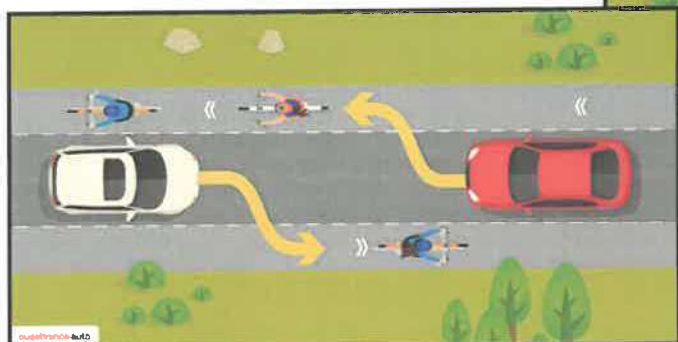


Réunion publique aménagements cyclables

Une réunion publique va avoir lieu **le vendredi 15 novembre** prochain à 18h à la salle des fêtes afin de vous présenter le projet de sécurisation des aménagements cyclables en lien avec le vélo route de la porte du Hainaut.



Principes du « Chaucidou »
ou
« Chaussée à Voie Centrale Banalisée »
- CVCB



Tous les habitants sont conviés afin de travailler sur notre cadre de vie, notre environnement et l'améliorer



LES PARCOURS DÉCLIC

Agissez pour

vos droits numériques !

GRATUIT/ GRAND PUBLIC

Mercredi 11 décembre 2024

de 14h à 16h - Salle des associations

DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Connaître les différentes démarches administratives en ligne, trouver la bonne procédure pour effectuer une démarche auprès de l'administration (renouvellement carte d'identité, perte de permis de conduire,...)

INSCRIPTION

Mairie - 75 Grand'Rue - Tel : 03-27-26-85-04

MAULDE

2024 : RAPPELS DE REGLES DE DROIT QUI S'APPLIQUENT À TOUS

Nous vous rappelons que la tonte des pelouses comme tous travaux de jardinage ou d'aménagement doivent être réalisés en préservant la qualité de vie de vos voisins. Il est indispensable de savoir cohabiter en respectant certaines règles de savoir vivre. La tonte est tolérée le dimanche de 10h à 12h.

DÉJECTIONS CANINES :

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines.

TAILLE DES ARBRES ET ARBUSTES :

Chaque propriétaire est dans l'obligation de procéder à la taille des arbres et arbustes qui se trouvent à la limite d'une autre propriété qu'elle soit du domaine public ou privé. En cas de litige ; dans le premier cas, c'est du ressort de la municipalité qui a la faculté de demander à une entreprise d'intervenir aux frais du propriétaire. S'il s'agit du domaine privé, un arrangement amiable est à privilégier.

ENTRETIEN DES CANIVEAUX ET TROTTOIRS :

La municipalité tient à vous rappeler que l'entretien revient aux riverains qui doivent le faire de manière régulière.

Cela est également valable lors des épisodes de neige. Nous demandons donc aux Mauldoises et Mauldois de le réaliser. A défaut nous pourrions être contraints d'intervenir afin de palier à ce désengagement. Ces tâches ne doivent pas être dans les missions de notre service technique. La propreté et l'embellissement de notre village doit être l'affaire de tous.

ENTRETIEN DES CONCESSIONS AU CIMETIERE :

L'entretien des concessions et leurs abords est à la charge des familles.

L'usage des produits phytosanitaires étant très réglementé, les services municipaux comme dans les autres communes ne peuvent plus les utiliser. L'état du cimetière sera amélioré avec une participation de nous tous à l'entretien des tombes et abords de nos proches.

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Des aménagements ont été réalisés dans la commune pour répondre à des problématiques de sécurité.

Nous tenons à rappeler que le stationnement est interdit devant les sorties et doit permettre le passage des piétons sur les trottoirs. Il est également interdit de se garer sur les pistes cyclables.

Le stationnement sur les trottoirs est interdit et passible de verbalisation. La Mairie ne peut donc pas intervenir à ce sujet et vous conseille de vous garer un peu plus loin surtout si vous entravez le passage des piétons, poussettes et fauteuils.

Le stationnement sur la chaussée peut être toléré sur certains axes à la condition que les véhicules et engins agricoles puissent circuler normalement.

En cas de problématiques engendrées par le stationnement vous pouvez vous rapprocher de la gendarmerie en composant le 17.

A notre niveau nous ne pouvons que rappeler ces règles et appeler au civisme des usagers.

Si besoin vous pouvez consulter ce site : <https://codedelaroute.io/blog/stationnement-trottoir/>

POINT D'ACCÈS AU DROIT

La municipalité rappelle qu'elle est adhérente au Point d'Accès au Droit intercommunal de l'amandinois appelé PAD. Ce lieu d'information est donc gratuit, permanent, confidentiel.

Le PAD permet aux personnes confrontées à des problèmes juridiques ou administratifs de recevoir les informations sur leurs droits et devoirs. Une aide aux démarches juridiques et aux règlements amiables des litiges principalement de voisinage peut être apportée par des professionnels. Vous pouvez donc contacter le 03 27 32 80 10 ou pad@saint-amand-les-eaux.fr

La Maire et les élus n'ont pas toujours la compétence pour conseiller voire agir dans toutes les situations qui relèvent souvent du droit privé.

Lorsque cela concerne le domaine public ou les nuisances liées au bruit, il vous est possible de vous rapprocher de la gendarmerie en composant le 17.

